

## Comunus SICAV

Société d'investissement à capital variable autogérée (SICAV) de la catégorie "fonds immobiliers"

Siège social : Chemin du Pierrier 1, 1815 Clarens

Registre du commerce du canton Vaud : CH-550-1108047-3

The logo for Comunus SICAV, featuring the word "comunus" in a bold, lowercase sans-serif font above the word "SICAV" in a smaller, uppercase sans-serif font, all contained within a light yellow rectangular background.

### **Avis important concernant l'Assemblée générale ordinaire du 30 mars 2020**

Mesdames, Messieurs,

En raison de la situation extraordinaire liée au coronavirus, nous vous informons que l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, prévue le lundi 30 mars 2020 à 11h00 sera maintenue avec néanmoins des aménagements sur la base de l'art. 6a al.1 let. b de l'Ordonnance (COVID-19) du Conseil fédéral du 16 mars 2020 :

En raison de la situation sanitaire actuelle et des restrictions en vigueur s'agissant des rassemblements de personnes, le Conseil d'administration a décidé que les actionnaires ne pourront pas assister physiquement à l'Assemblée générale susmentionnée.

Les actionnaires qui souhaiteraient exercer leurs droits doivent le faire en adressant leurs instructions au moyen du document «Bulletin - Réponse», qui vous sera remis et à retourner dûment complété, au représentant indépendant désigné par le Conseil d'administration, Me Vincent Jäggi, par courrier recommandé, d'ici au 26 mars 2020, à l'adresse suivante :

Kellerhals Carrard Lausanne/Sion SA  
Me Vincent Jäggi  
Dr en droit, avocat, LL.M. in Business Law – MBL (Genève - Lausanne 2007), associé  
Place Saint-François 1,  
Case postale 7191,  
CH-1002 Lausanne

Nous regrettons cette situation et comptons sur votre compréhension dans ces circonstances exceptionnelles.

Le Conseil d'administration

Clarens, le 20 mars 2020.